

Ligue des cadets de l'Air du Canada Québec et Vallée de l'Outaouais



GUIDES DES BOURSES ET RÉCOMPENSES

CPQVO-611

Table des matières

Membres et escadrons.....	3
Médaille 10 ans de service	4
Mérites du bénévole de l'année.....	5
Cercle d'excellence.....	6
*Épinglette de service membre - information à suivre	
Cadettes et cadets	7
Bourses d'études post secondaire.....	8
Médaille de 4 ans de service	9
Trophée du Président	10
Épinglette d'assiduité.....	11
Prime de qualification de pilote passager-planeur	12
Bourses et récompenses régionales	13
Bourses et récompenses - Donateur et industrie de l'aviation	14

Membres et escadrons

Médaille 10 ans de service

Description

La Médaille de service de la Ligue des cadets de l'Air est décernée à un individu en reconnaissance de dix années de service bénévole auprès de la Ligue des cadets de l'Air. Ce service peut se situer à tout niveau : local (Comité de répondants), provincial, national ou toute combinaison possible de service aux différents niveaux. Les dix années de service bénévole n'ont pas à être consécutives ou réalisées auprès du même escadron, du même comité provincial ou au niveau national. Les années passées dans les cadets, comme officier CIC et instructeur civil sont exclues.

Une barrette est offerte pour chaque portion d'une durée de dix années. Une barrette argent sera présentée aux 20e et 30e années de service. Une barrette dorée sera présentée à la 40e année de service et plus.

Critères de sélection

Avoir complété 10 ans de service à titre de membre de la Ligue des cadets de l'Air du Canada.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Médaille / barrette
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	Gestionnaire d'équipe - Niveau local : président d'escadron - Niveau régional : coordonnateur régional - Niveau provincial : président provincial
Formulaire de référence	CPQVO-112 Formulaire actuellement en révision

Échéances

Inscription avant le :	N/A
Date / Lieu de remise	Congrès provincial (fin septembre) ou tout autre événement jugé opportun par le CPQVO.

Commentaires

--

Méritas du bénévole de l'année

Description

Le Méritas du bénévole de l'année est décerné, afin de souligner de façon tangible le mérite d'un bénévole qui a su stimuler l'intérêt envers le programme des cadets de l'Air et en reconnaissance des services rendus à la Ligue. Son implication doit être supérieure à la moyenne.

Critères de sélection

Être membre en règle du CPQVO

Critères d'évaluation

L'engagement / La capacité de mobilisation / La détermination dans ses fonctions / La diversité de ses actions / L'impact de ses actions sur son escadron, sur la Ligue et dans sa collectivité / L'innovation

Information générale

Ce qui est remis	Certificat
Remise par	* Voir section commentaire
Gestionnaire des demandes	* Voir section commentaire
Demande effectuée par	* Voir section commentaire
Formulaire de référence	CPQVO-110

Échéances

Inscription avant le :	Local et régional : 1 ^{er} mars Provincial : 15 juillet
Date / Lieu de remise	<ul style="list-style-type: none">• Local : Les méritas seront remis lors de la revue annuelle de l'escadron• Régional : Les méritas seront remis lors d'événement jugé opportun par le coordonnateur régional.• Provincial : Les méritas seront remis lors de l'AGA provincial ou tout autre événement jugé opportun par le président.

Commentaires

Au niveau local, chaque président d'escadron soumet à la permanence le nom d'un ou deux membres de son comité répondant pour le 1^{er} mars. La sélection et le choix du récipiendaire lui reviennent et il appartient au comité répondant de se doter de critères de sélection spécifiques s'il le désire.

Au niveau régional, chaque coordonnateur soumet à la permanence le nom d'un membre de son équipe de conseiller (ou bénévole s'étant impliqué régionalement) et le nom d'un à deux présidents s'étant démarqué dans sa région pour le 1^{er} mars. La sélection et le choix du récipiendaire lui reviennent et il appartient au comité régional de se doter de critères de sélection spécifiques s'il le désire.

Au niveau provincial, le président provincial soumet à la permanence le nom d'un membre du CA et le nom d'un coordonnateur régional et/ou bénévole s'étant impliqué au niveau provincial pour le 15 juillet. La sélection et le choix du récipiendaire lui reviennent et il appartient au conseil d'administration de se doter de critères de sélection spécifiques s'il le désire.

Cercle d'excellence

Description

Le Cercle de l'excellence est un outil de mesure qui permet à l'organisation des cadets du Québec et de la Vallée de l'Outaouais d'atteindre plusieurs objectifs :

- Permet à l'organisation des cadets du CPQVO de reconnaître publiquement l'excellent travail fait par les escadrons;
- Permet aux escadrons d'avoir une liste des tâches qu'ils doivent accomplir dans une année d'activités;
- Permet aux escadrons d'identifier les domaines à corriger et de se motiver à améliorer les services qu'ils offrent aux cadets et cadettes; et
- Cette mention peut aussi être diffusée parmi les commerces locaux et ainsi maximiser les opportunités de partenariat.

Critères de sélection

Tous les escadrons sont éligibles

Critères d'évaluation

Selon le formulaire du Cercle d'excellence

Information générale

Ce qui est remis	Plaquette selon le niveau de classement: bronze, argent et or
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	N/A
Formulaire de référence	CPQVO-130

Échéances

Inscription avant le :	N/A
Remise des documents à la Permanence avant le :	URSC-E : 15 juillet Coordonnateur régional : 30 juin
Lieu de remise	Plaquette remise par le comité provincial à chaque AGA provincial

Commentaires

Le formulaire est évolutif. En ce sens, ce dernier peut être amené à changer d'année en année.

Cadettes et cadets

Bourses d'études post secondaire

Description

La Ligue des cadets de l'air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais) offre une bourse annuelle de 500\$ par région à un(e) cadet(te) méritant qui poursuivra des études postsecondaires à temps plein au cours de l'année scolaire à venir.

Critères de sélection

Tous les cadet(te)s peuvent participer à cette bourse.

Critères d'évaluation

- Dossier du cadet (10 %)
- Dossier scolaire (40 %)
- Lettre de l'administrateur d'établissement d'enseignement (5 %)
- Lettres du Commandant et du Président du Comité Répondant (5 %)
- Narration du cadet (10 %)
- Entrevue (30 %)

Information générale

Ce qui est remis	<ul style="list-style-type: none">• Lettre de félicitations• Certificat• Bourse de 500 \$
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Comité régional : <ul style="list-style-type: none">• Reçoit les demandes des escadrons• S'occupe de la sélection et des entrevues Permanence : <ul style="list-style-type: none">• Reçoit les résultats des coordonnateurs régionaux• Envoit :<ul style="list-style-type: none">○ Lettre de félicitations○ Certificat○ Chèque
Demande effectuée par	Membre du comité répondant (président)
Formulaire de référence	CPQVO - 203 - 703

Échéances

Inscription avant le :	<ul style="list-style-type: none">- Envoi des CPQVO-203 par l'escadron au coordonnateur régional avant l'échéance choisie par le coordonnateur régional.- Envoi du dossier cadet par le coordonnateur régional à la Permanence: 13 avril
Date / Lieu de remise	À une parade de l'escadron

Commentaires

Un(e) cadet(te) peut s'inscrire à plusieurs bourses. Il ou elle n'est pas restreint(e) à une seule bourse.

Médaille de 4 ans de service

Description

La Ligue des cadets de l'Air du Canada a institué une médaille de service des cadets de l'Air en reconnaissance de service continu d'au moins quatre ans pour les cadets de l'Air.

Critères de sélection

Avoir complété quatre années de service continu sans infraction sérieuse. De plus, une barrette et rosette est donnée pour chaque année supplémentaire jusqu'à un maximum de 2 barrettes/rosettes.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Médaille / barrette et rosette
Remise par	Président et commandant d'escadron
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	Recommandé par le commandant et approuvé par le Président
Formulaire de référence	CPQVO-305

Échéances

Date d'inscription	Lorsque le cadet a complété sa quatrième année de service
Date / Lieu de remise	À une parade de l'escadron

Commentaires

*Les barrettes (5 - 6 ans de service) suivent le même élément que la médaille de service, c'est-à-dire que si un cadet reçoit sa médaille de service dans un corps de cadet de l'Armée (ou de la marine), mais qu'il transfère chez les cadets de l'Air par la suite, les barrettes devront être du même élément que la médaille de service.

Trophée du Président

Description

Cette récompense se veut la plus haute récompense décernée par le comité provincial à un cadet ou cadette de la Ligue des cadets de l'Air (Québec et Vallée de l'Outaouais) afin que celui-ci ou celle-ci devienne le ou la porte-parole des cadets et cadettes de l'air du Québec et de la Vallée de l'Outaouais. Le ou la récipiendaire sera donc appelé(e) à participer à quelques événements durant l'année de son mandat.

Critères de sélection

Consulter le CPQVO-201 et 700

Critères d'évaluation

Consulter le CPQVO-201 et 202

Information générale

Ce qui est remis	<ul style="list-style-type: none">• Titre de cadet ambassadeur du CPQVO• Plaque sur le trophée du président• 1 plaque• 500 \$ de la Fondation Lord Strathcona• Lettre de félicitations• Certificat
Remise par	Comité provincial
Gestionnaire des demandes	Comité régional : <ul style="list-style-type: none">• Reçoit les demandes des escadrons• S'occupe de la sélection et des entrevues (régional) Permanence : <ul style="list-style-type: none">• Reçoit les résultats des coordonnateurs régionaux• S'occupe de la sélection et des entrevues (provincial)
Demande effectuée par	Membre du comité répondant (président)
Formulaires de référence	CPQVO 201-202-700-701

Échéances

Inscription avant le :	<ul style="list-style-type: none">- Envoi des CPQVO-201 par l'escadron au coordonnateur régional avant l'échéance choisie par le coordonnateur régional.- Envoi du dossier cadet par le coordonnateur régional à la Permanence: 30 juin
Date / Lieu de remise	Congrès provincial (fin septembre)

Commentaires

--

Épinglette d'assiduité

Description

Afin d'augmenter la rétention des jeunes cadets, la Ligue des cadets de l'air détient les épinglettes d'assiduité qui sont symbole de détermination et de constance chez les cadets.

Critères de sélection

Le cadet doit avoir été présent à 98 % des soirées d'instructions selon registre tenu à l'interne/forteresse. Il a droit à deux absences motivées.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Une épinglette par année (maximum de 7 par cadet)
Remise par	Président et commandant
Gestionnaire des demandes	Permanence
Demande effectuée par	Membre du comité répondant (Président)
Formulaire de référence	Les escadrons envoient un courriel à la Permanence afin d'en faire la commande.

Échéances

Inscription avant le :	N/A
Date / Lieu de remise	Remis à la fin de l'année lors du cérémonial ou après l'année pour l'année précédente.

Commentaires

--

Prime de qualification de pilote passager-planeur

Description

Une prime quant à l'obtention de la qualification de pilote passager-planeur est offerte à tous les cadets – cadettes répondant aux critères ci-dessous. Cette récompense permet de reconnaître les efforts du cadet tout en favorisant son parcours dans le monde de l'aviation.

Critères de sélection / évaluation

Obtenir un minimum de 10 heures de vol solo / Rencontrer les normes de compétence du programme.

Critères d'évaluation

N/A

Information générale

Ce qui est remis	Bourse de 300 \$
Remise par	Remise par le président de l'escadron
Gestionnaire des demandes	<ul style="list-style-type: none">Remise des candidatures par le commandant du site de vol à la PermanenceEnvoi du chèque à l'escadron par la Permanence
Demande effectuée par	URSC-E (OPS AIR)
Formulaire de référence	N/A

Échéances

Date d'inscription	Entre avril et juin / entre septembre et novembre
Date / Lieu de remise	Dès la réception de la bourse / la remise est à la discrétion du président de l'escadron

Commentaires

--

Bourses et récompenses régionales

Éléments à suivre

Bourses et récompenses - Donateur et industrie de l'aviation

Éléments à suivre